

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le Vendredi 14 Décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre AUBINAIS.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la première séance, il est prévu que, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera pris une délibération sur l'objet de la réunion, quel que soit le nombre de membres présents à la séance.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pierre AUBINAIS, Laurent CIRETTE, François FILLÂTRE, Annabel FRERET, Patricia HARNIST, Sophie HILLAIRE, Thierry JIMONET, Simone MOREL, Didier PIEDNOËL, Pierre THIRIET, Murielle TOURNÉ.

Absents excusés : Annick FABRE, Olivier FERQUIN, Bouamra HADJ-DAHMANE, Claudine PENEL

Pouvoir de : Annick FABRE à Didier PIEDNOËL, Bouamra HADJ-DAHMANE à Pierre AUBINAIS.

Secrétaire de séance : Patricia HARNIST.

Ordre du Jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 Septembre 2012
- 2) Communauté d'Agglomération Seine Eure :
 - Fonds de concours pour travaux d'économie d'énergie
 - Signature de la charte d'éco engagement
 - Désignation des délégués communautaires
 - Inscription aux commissions
- 3) Indemnité de gardiennage église 2012
- 4) Tarif cantine : Augmentation du repas adulte
- 5) Budget :
 - Remboursement des frais Congrès des Maires
 - Ajustement du compte 7321
 - Travaux en régie 2012
 - Décision modificative
- 6) Personnel communal :
 - Titularisation d'un agent au grade de Rédacteur
 - Nomination d'un agent au grade d'Adjoint d'Animation 1ère classe
 - Modification du tableau des effectifs
 - Enveloppe annuelle pour la prime de fin d'année
- 7) Union Commerciale et Artisanale de Poses (UCAP) : Subvention
- 8) Informations et questions diverses – compte-rendu des commissions

1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2012

Les élus n'ayant aucune observation à formuler, le compte rendu du Conseil Municipal du 28 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

2 – Communauté d'Agglomération Seine Eure :

2A) Fonds de concours pour travaux d'économie d'énergie

Un fonds de concours a été demandé à la CASE et une subvention à la Région, pour financer les travaux d'économie d'énergie dans les classes primaires et les combles de la Mairie. La chaudière de la mairie et de l'école a été changée avant cette demande mais la dépense peut au final être intégrée à la subvention tant par la CASE que par la Région. Il convient de délibérer pour inscrire les montants définitifs ci-dessous :

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, INSCRIT les montants ci-dessus :

✚ Fonds propres :	29 271,71 €
✚ Subvention CASE demandée:	5 855,00 €
✚ Subvention Région demandée :	23 417,80 €

TOTAL	58 544,51 €

2B) Signature de la charte d'éco engagement.

Dans le cadre de l'Agenda 21 de la CASE, une charte d'éco-engagement peut être signée par les communes volontaires. Elles s'engagent à mettre en œuvre des actions de sensibilisation, des bonnes pratiques liées au développement durable.

Certaines actions ont déjà vu le jour à Poses, comme le « fruit à la récré », les diagnostics énergétiques des bâtiments communaux, les jachères fleuries...

Il est proposé de signer cette charte et de prévoir des actions nouvelles. Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à signer la charte d'éco engagement.

M. JIMONET émet l'idée d'obtenir des récupérateurs pour les eaux pluviales. Une demande sera faite.

2C) Désignation des délégués communautaires.

M. le Maire rappelle au conseil que la fusion de la communauté d'Agglomération Seine-Eure et la communauté de communes Seine Bord est effective au 1er janvier 2013.

Il ne pourra plus à cette date, être délégué communautaire puisque son employeur sera la CASE. Il convient de nommer un nouveau délégué communautaire titulaire au 1er Janvier 2013.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉSIGNE**

Comme délégués titulaires	Comme délégués suppléants
MOREL Simone JIMONET Thierry PIEDNOËL Didier	FILLÂTRE François HADJ-DAHMANE Bouamra

2D) Inscription aux commissions.

Il convient pour le 1er janvier 2013, suite à la fusion de la CASE avec Seine Bord, de mettre à jour les participants aux commissions et de s'inscrire pour les commissions Enfance Jeunesse et Aide à domicile.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉSIGNE**

COMMISSIONS	
Finances	Didier PIEDNOËL
Développement économique	Didier PIEDNOËL
Commerce et Artisanat	François FILLÂTRE, Thierry JIMONET
Logement	Simone MOREL, Pierre THIRIET
Urbanisme	François FILLÂTRE, B. HADJ-DAHMANE
Voirie	Laurent CIRETTE, François FILLÂTRE
Politique de la ville	Laurent CIRETTE
Tourisme	Annick FABRE, Thierry JIMONET, Didier PIEDNOËL
Déplacements	Annick FABRE, B. HADJ-DAHMANE, Thierry JIMONET
Agenda 21	Patricia HARNIST, Sophie HILLAIRE
Eau potable et assainissement	François FILLÂTRE
Milieux Naturels	Thierry JIMONET
Enfance Jeunesse	Annabel FRERET
Aide à domicile	Sophie HILLAIRE

3 – Indemnité de gardiennage église

M DAVID Joseph a cessé ses fonctions le 30 Novembre et Mme CHABRUERE Micheline reprend à partir du 1er Décembre l'ouverture et la fermeture de l'église.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, DÉCIDE de l'indemnité de gardiennage église

- Du 1er au 30 Novembre 2012 à M. DAVID et le remercie pour
- Du 1er au 31 Décembre 2012 à Mme CHABRUERE

Dit que l'indemnité sera versée à Mme CHABRUERE pour 2013.

4 – Tarif cantine

Monsieur le Maire explique que le tarif du repas adulte n'a pas été augmenté en septembre 2012. Il est proposé de facturer le repas adulte 3.00€ au lieu de 2.90€

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉCIDE** de facturer 3.00 € le repas adulte à compter du 1er Janvier 2013

5 – Budget

5A) Congrès des Maires – Remboursement des frais

Monsieur le Maire vous demande d'accepter le remboursement des frais engendrés à l'occasion du congrès des Maires. Ces frais seront pris en charge par le budget communal, et lui seront remboursés.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **ACCEPTE** de rembourser la somme de 101.00 € à Monsieur le Maire pour les frais relatifs au Congrès des Maires.

5B) Ajustement du compte 7321

Monsieur le Maire explique que l'article 7321 est destiné à inscrire la dotation de compensation de la Communauté d'Agglomération Seine Eure.

Au budget 2012 était prévu 25 000€ alors que la dotation est de 25 847.89€. Il convient de faire une décision modificative pour inscrire la somme exacte car elle servira de base à l'état pour la dotation 2013.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **ACCEPTE** la décision modificative suivante :
Article R 7321 : + 847.89 €.

5C) Travaux en régie 2012

Des travaux de réhabilitation du logement Mairie ont été effectués par les employés communaux et l'entreprise TEAM CLEANER. Il convient de transférer ces travaux de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

BRICOMARCHE	Achats divers	160,94 €
BIGMAT	Matériaux pour réfection de la terrasse	125,90 €
BRICOMARCHE	Achats divers	175,64 €
TEAM CLEANER	Rehabilitation log 3ème acompte	3 349,00 €
SETIN	Achats divers-location ponceuse	859,49 €
BIGMAT	Plinthes – Verre	68,84 €
	Sous-total	4 739,81 €

Salaires des employés communaux			
BERTIN Denis	Adjoint technique 2ème classe	113h00*12,81 €	1 447,53 €
		TOTAL GENERAL	6 187,34 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉCIDE** de procéder au virement de crédits suivant :

Article D023 :	6 187,34 €
Article R722 :	6 187,34 €
Article R021 :	6 187,34 €
Article D2135 – Op 205 :	6 187,34 €

5D) Décision modificative

Considérant qu'une régularisation est nécessaire pour régler les dernières échéances d'emprunt, Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉCIDE** de procéder au virement de crédits suivant :

Article D 022:	- 23.25€	Article 2033 :	- 376.72 €
Article D 66111 :	+ 23.25 €	Article 165 :	+ 376.72€

6 – Personnel communal

6A) Titularisation au grade de Rédacteur

Mme LANGLOIS Valérie a été nommée Stagiaire au grade de Rédacteur le 1er Janvier 2012 suite à la réussite au concours. La période de stage étant probante, Monsieur le Maire propose de la titulariser au 1er Janvier 2013.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et, à l'unanimité, **ACCEPTE** de titulariser Mme LANGLOIS Valérie au grade de Rédacteur au 1er Janvier 2013.

6B) Nomination au grade d'Adjoint d'Animation 1^{ère} classe

M. BATREL Loïc a réussi l'examen professionnel d'Adjoint d'animation 1^{ère} classe. Monsieur le Maire propose de le nommer au 1er Janvier 2013.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et, à l'unanimité, **ACCEPTE** de nommer M. BATREL Loïc au grade d'Adjoint d'animation 1^{ère} classe au 1er Janvier 2013.

6C) Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs suite aux changements de grade de certains agents.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et, à l'unanimité, **FIXE** le tableau des effectifs comme suit :

Tableau du personnel titulaire au 1er Janvier 2013

	Grade	
Filière Technique	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	3
Filière Administrative	Rédacteur	1
	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	1
Filière Animation	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	2
Filière Sanitaire et Sociale	ATSEM 1 ^{ère} classe	1
	ATSEM 2 ^{ème} classe	1

6D) Enveloppe annuelle pour la prime de fin d'année

Monsieur le Maire annonce qu'il appartient au conseil municipal de fixer le montant de l'enveloppe annuelle qui sera affecté au personnel communal en fin d'année.

Il propose donc un montant de 10 060€ maximum. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉCIDE** de voter une enveloppe globale d'un montant de 10 060 € maximum.

7 – Union Commerciale et Artisanale de Poses (UCAP) : Subvention

M. JIMONET Thierry propose de verser une subvention de 1000€ pour la création de l'association et l'organisation du Marché de Noël.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DÉCIDE** de voter une subvention de 1000€, la somme étant prévue au budget.

8 – Informations et questions diverses

- **Compte-rendu des décisions du Maire**

Depuis le 9/11/2012 Location de la maison située au 94 rue des Masures pour 450€ par mois
– Bail de 3 ans à Mlle ROMAN Jessica

Location de l'appartement au-dessus de l'école pour 650€ par mois chauffage compris.

- **Défi énergie**

Sophie HILLAIRE explique au conseil qu'une équipe a été créée pour participer au Défi énergie. L'équipe s'appelle « Énergie POSES ITIVE ».

Des familles se sont inscrites à ce défi et s'engage à réduire leur consommation énergétique d'au moins 8% pendant la durée du défi. Pour ce faire des éco gestes sont mis en place et il suffit de relever ses compteurs une fois par mois pour surveiller ses consommations.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2012

- **Biotropica**

M. PIEDNOËL informe les élus d'un projet de travaux sur la base de loisirs pour améliorer l'accès à la serre BIOTROPICA, travaux d'aménagement de parking.

- **Dates à retenir**

15 Décembre	14H30	Noël des Enfants
--------------------	--------------	------------------

CONSEILS MUNICIPAUX 2013			
Vendredi 25 Janvier	19H00	Vendredi 27 Septembre	19H00
Vendredi 15 Février	19H00	Vendredi 25 Octobre	19H00
Vendredi 29 Mars Vote du Budget	19H00	Vendredi 29 novembre	19H00
Vendredi 3 Mai	19H00	Vendredi 20 Décembre	19H00
Vendredi 31 Mai	19H00		
Vendredi 28 Juin	19H00		

À 19 heures 50, constatant que l'ordre du jour du jour est épuisé, la séance est levée,

Le Maire, Pierre AUBINAIS